

TROILUS REÇOIT UNE LETTRE D'INTENTION CONCERNANT UNE GARANTIE DE PRÊT NON LIÉ DE 500 MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS DU MINISTÈRE FÉDÉRAL ALLEMAND DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PROTECTION DU CLIMAT

Le 13 novembre 2024, Montréal, Québec – Troilus Gold Corp. (« Troilus » ou la « Société » TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5R) annonce un progrès important dans le financement du projet Troilus d'or et de cuivre situé dans le centre nord du Québec, au Canada.

Points saillants :

- Troilus a reçu une lettre d'intention d'Euler Hermes Aktiengesellschaft (« Euler Hermes »), qui représente le ministère fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du Climat en tant qu'organisme de crédit à l'exportation. La lettre d'intention confirme l'admissibilité de principe d'une garantie de prêt non lié d'un montant maximum de 500 millions de dollars américains.
- Ce financement potentiel est basé sur la signature d'un accord d'exploitation commerciale d'une durée maximale de quinze ans avec Aurubis AG, la plus grande fonderie de cuivre d'Allemagne. Ce financement est également assujéti à une vérification diligente, raisonnable et habituelle, notamment sur les plans économique, technique, environnemental et social.
- La lettre d'intention d'Euler Hermes constitue une étape importante dans la mise en place d'une solution de financement complète pour le projet. Elle viendra s'ajouter à plusieurs pourparlers avancés avec d'autres partenaires fondateurs, des organismes de crédit à l'exportation, des banques commerciales et des établissements mondiaux de prestige spécialisés dans le financement minier, d'autres annonces étant attendues dans les semaines à venir.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a déclaré : « Cette lettre d'intention est une preuve éclatante du potentiel économique important et de la valeur stratégique du projet Troilus. Après un troisième trimestre extrêmement actif, nous sommes actuellement en pourparlers avancés avec d'autres organismes de crédit à l'exportation, des exploitants et des bailleurs de fonds, dans un contexte où nous nous efforçons d'obtenir un financement complet pour la construction du projet. Compte tenu de l'augmentation de la demande européenne de concentrés de cuivre et de notre proximité avantageuse avec ces marchés, nous menons ces discussions de financement en jouissant d'une position stratégique solide. L'ampleur, la résilience et la longévité de l'actif Troilus nous ont permis d'aborder avec confiance la phase de financement, et nous sommes encouragés par le niveau élevé d'intérêt et de soutien de la part d'établissements financiers mondiaux de premier plan. Avec cette première lettre d'intention en main, nous sommes impatients de mettre en œuvre notre stratégie et de libérer tout le potentiel de ce projet majeur d'or et de cuivre en Amérique du Nord. »

Après l'étude de faisabilité positive publiée en mai 2024, qui prévoyait une exploitation à ciel ouvert de 50 000 tonnes par jour pendant vingt-deux ans, Troilus a réalisé des progrès considérables dans ses efforts de financement du projet. L'étude de faisabilité prévoit une production moyenne sur la durée de vie de la mine de 303 000 oz d'équivalent or (« équ.-or ») par an, ou 135,4 Mlb d'équivalent cuivre (« équ.-cuivre »)

par an, avec un pic à 536 400 oz d'équ.-or, ou 237,6 Mlb d'équ.-cuivre, ce qui fait de Troilus l'un des plus grands projets de cuivre et d'or non développés en Amérique du Nord ([voir le communiqué de presse du 14 mai 2024](#)). L'ampleur du projet, son profil économique convaincant et son rôle essentiel dans l'approvisionnement en cuivre et en or des marchés mondiaux ont suscité un vif intérêt institutionnel de la part d'entités financières du monde entier.

Troilus espère pouvoir annoncer rapidement d'autres éléments de son cadre de financement. Auramet International, Inc continue de contribuer à la structuration, au recensement et à la mobilisation de participants potentiels au financement.

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 t/pj, ce qui en fait un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

1 647 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés concernant la nature non contraignante de la lettre d'intention et la probabilité que des engagements de financement contraignants soient pris dans les délais prévus ou même qu'ils ne soient pas pris du tout; les plans de mise en valeur, la possibilité d'élargir l'envergure du projet, le projet devenant un projet minier phare pour l'Amérique du Nord; le potentiel de développement et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales et des réserves; la réalisation des estimations des ressources minérales et des réserves; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; les coûts des activités futures; les dépenses en capital et d'exploitation; le succès des activités d'exploration; la capacité attendue des investisseurs de continuer à bénéficier des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; et les résultats anticipés du programme de forage 2024 de la Société et leur impact possible sur la taille potentielle de l'estimation des ressources minérales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, des réalisations ou du

rendement explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus sont sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société entraînent un accroissement des ressources minérales; les incertitudes et risques inhérents aux estimations des ressources et réserves minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; la disponibilité du financement pour le développement du projet; les incertitudes et les risques relatifs au développement de projets miniers; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier formulaire d'information annuel de la Société, ses rapports techniques et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedarplus.ca. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne soient pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.